



AVIS PUBLIC

Propriété sise au 6, rue Lemieux (lot 2 221 444) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Desjardins qui se tiendra le **mercredi 27 mars 2019, à 18 h 30**, au bureau d'arrondissement de Desjardins situé au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme la marge de recul latérale droite minimale (côté sud-est) du bâtiment principal existant à 1 mètre au lieu de 2,4 mètres, tel que prescrit par l'article 18 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 12 mars 2019

Hélène Jomphe, chef de service